La Lettre d'ACCOMPLIR
MDA 5bis rue du Louvre, 75001 Paris • www.accomplir.asso.fr • mai 2017 • n° 107

De bruit et de fureur

Nuisances, pollution sonore , incivilité… Le bruit est surtout un fléau infernal à Paris, où près de 250.000 parisiennes et parisiens (soit plus d'un sur dix) sont exposés quotidiennement à des niveaux sonores qui dépassent la limite réglementaire (68 décibels). Or le bruit à un impact

reconnu sur la santé : il est la principale cause des troubles auditifs bien sûr, mais il est aussi source de stress, qui à son tour entraine des troubles digestifs et des troubles du sommeil, augmente les risques cardio-vasculaires et fait baisser la concentration. Le bruit est une cause d'anxiété, de dépression, d'irritabilité voire d'agressivité. Et cet impact sur la santé a un coût : Jusqu'à deux années de vie en bonne santé, en cas de forte exposition, selon Bruitparif. Plus de 16 milliards d'euros pour la prise en charge pour la seule Ile-de-France. Et près de 4 milliards par an pour les seuls bruits de voisinage. A Paris, ce sont plusieurs centaines d'établissements publics, des milliers d'appartements qui sont exposés au bruit de manière permanente. Et ce fléau n'est pas concentré sur les seuls grands axes. Il concerne aussi et de plus en plus les places, envahies par les terrasses, les rues étroites ou les zones piétonnes. Une sorte d'individualisme collectif semble s'installer comme la norme, où les auteurs du bruit ne font que peu de cas de leurs semblables : au delà des sirènes et des klaxons, ce sont des bruits inutiles qui viennent envahir notre espace vital : motards qui font vrombir leurs engins, fêtards qui font subir les éclats de voix… Pourtant, des solutions existent : couverture phonique pour les chaussées, contrôle de la vitesse au démarrage des feux, réglementation et contrôles des terrasses, normes pour la musique amplifiée dans les bars ou discothèques, sanctions contre les soirées privées trop bruyantes dans des immeubles d'habitation… La ville de Paris a développé un « plan bruit » pour lutter contre les troubles comportementaux, les problèmes vasculaires, les décès prématurés, et amoindrir l'impact des coûts sanitaires du bruit. Mais qu'est devenu le baromètre de l'environnement sonore promis en 2015 ?

Vide-greniers des Halles le 10 juin

Le vide-greniers aura lieu le **samedi 10 juin de 9h00 à 18h30** et se tiendra place René Cassin et rue Rambuteau, le long de l'église Saint-Eustache. Pour exposer sur ce vide-greniers il faut impérativement remplir deux conditions : être un particulier et habiter un des quatre premiers arrondissements de Paris. Le prix du stand de 2m : 20€. Les inscriptions se feront le **samedi 3 juin 2017 de 10h à 12h** place René Cassin. Inutile de téléphoner ou de nous écrire. Merci de votre compréhension. Les documents sont à télécharger sur notre site : *www.accomplir.asso.fr*

La Cascade de la Canopée : suite et fin ?

Suite à notre article au sujet de la Cascade difficilement domptable de la Canopée, la SEM Paris Seine, qui pilote le projet, nous a informé qu'un appel d'offre était lancé pour mieux canaliser les eaux de la cascade et leur écoulement. Nous avons appris lors de la réunion du suivi de chantier du 4 mai dernier que la SEM Paris Seine a reçu une seule offre : la facture d'un montant de 1,2 millions d'euros comprend la modification de la Cascade et le drainage de la Canopée pour améliorer l'écoulement d'eau. La durée des travaux est estimée à 1 an, mais nous ne savons pas quand le chantier pourrait commencer : la SEM trouve l'offre trop chère et cherche à en réduire le coût. Les fermetures ponctuelles du niveau -3 pendant quelques mois seront nécessaires afin de faciliter le bon déroulement du futur chantier, sans parler des moyens de sécurité à prendre pour protéger le public. A la demande de la SEM, nous corrigeons ci-après les informations figurant dans notre dernière lettre : L'entreprise qui a executé les travaux de la Cascade est l'Effage Energie et non Vinci, comme nous l'avons anoncé. Le prix de 243.000 € n'était pas le prix de l'écran provisoire installé pour éviter les éclabussures, mais le prix de la pompe qui remonte l'eau de pluie pour faire la cascade.

La Lettre d'ACCOMPLIR

La sortie Marguerite de Navarre est ouverte !

Nous nous inquiétions dans notre dernier numéro de la Lettre d'Accomplir du retard et de l'incertitude qui entouraient la finalisation des travaux de cette nouvelle sortie du métro et du RER, place Marguerite de Navarre. Elle est désormais opérationnelle depuis le vendredi 5 mai, donnant ainsi un accès direct à la salle d'échange du RER, sans avoir à passer par le Forum des Halles ou les couloirs

de la station Châtelet. Lors de la réunion du suivi de chantier la RATP a précisé que, à partir de 5 mai et pendant 15 jours environ il y aura des fermetures ponctuelles de la station pour régulation. Les ascenseurs de la place seront mis en service en juin. Les message sonore diffusé à la fermeture et à l'ouverture de l'accès est trop fort et dérange ceux qui habitent à proximité. La RATP nous a dit que le son va être réglé et ne dépassera pas 40 décibels, comme promis.

Les escalators du Forum

Beaucoup d'entre vous nous signalent que ces escalators

souvent ne fonctionnent pas et on ne sait jamais vers qui se tourner pour avoir des explications à ce sujet. Voici quelques précisions : les escalators situés dans le Forum côté Canopée sont gérés par Unibail, il faut donc s'adresser à la direction du centre commercial. Concernant ceux qui se trouvent côté Place Carée et Place de la Rotonde, ils sont gérés par la SEM Paris Seine. Ces escalators seront remplacés progressivement : les travaux vont debuter mi-2017 et s'étaleront sur 2 ans, afin de ne pas perturber le fonctionnement du Forum. La SEM précise que le système de sécurité de nouveaux escalators est beaucoup plus sensible et provoque leur arrêt plus souvent que dans le passé, d'où l'impression qu'ils sont souvent en panne.

en bref

- La médiathèque de la Canopée La Fontaine a rejoint le dispositif municipal de portage de livres à domicile : " Port'age". Ce service gratuit vise à rompre l'isolement des personnes âgées et en situation de handicap en leur proposant des prêts et lectures à domicile avec un volontaire du Service civique ou en les aidant à se déplacer pour venir à la médiathèque. Faites connaître ce nouveau service autour de vous !
- Le square de la tour Saint Jacques n'est toujours pas réouvert. Les rats semblent s'être sédentarisés et les services de la ville ont visiblement beaucoup de mal à les déloger…

AGENDA

Lundi 15 mai au samedi 3 juin
la 9ème édition du Festival international de la diversité culturelle dans le 1er : Mairie du 1er, Beffroi, Place du Louvre, Oratoire du Louvre, Saint-Germain l'Auxerrois et Canopée des Halles.

Samedi 3 juin de 10h à 12h
inscriptions au 32ème vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin devant Saint-Eustache.

Samedi 10 juin de 9h à 18h30
32ème vide-greniers d'Accomplir, place René Cassin.

Jeudi 1er juin de 17h30 à 19h30
première séance d'inscriptions au vide-greniers de la Mairie du 2e réservée aux habitants des 1er et 2e

Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 9h à 19h
vide-greniers de la Mairie du 2e rue de la Banque, place de la Bourse et place des Petits Pères.

Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.
ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.